



Bourses scientifiques André MANDOUZE 2024 « Histoire et mémoire »

Appel à candidatures 2024

Dans le cadre de la 4^{ème} édition de son programme de bourses « André MANDOUZE », l'Institut français d'Algérie attribue pour l'année 2024 des bourses d'une durée de 15 jours à 3 mois à des chercheurs algériens souhaitant travailler sur des fonds d'archives en France, des recueils de témoignages ou des questions mémorielles relatives à la colonisation, à la guerre d'Algérie, à l'indépendance et à la décolonisation.

Il est attendu des lauréats étudiants ou chercheurs qu'ils s'inscrivent pleinement dans la vie de la recherche du laboratoire d'accueil en France. Ils seront amenés à effectuer un retour d'expérience sur leur séjour scientifique à travers soit une communication orale lors du « séminaire Mandouze » (automne 2024), soit un rapport écrit.

L'appel à candidatures est ouvert du 31 mars au 30 avril 2024 à minuit (heure d'Alger).

Les disciplines de sciences humaines et sociales concernées sont :

- *Histoire (histoire économique, sociale, histoire des idées...)*
- *Géographie*
- *Architecture, urbanisme, patrimoine*
- *Economie*
- *Sociologie*
- *Anthropologie, Ethnologie*
- *Littérature*
- *Psychologie*
- *Droit et sciences politiques*

Les candidats travaillant sur les sujets en archéologie relèveront d'un appel à candidatures spécifique aux archéologues.

Modalités de l'appel à candidatures

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- *Un CV de **deux pages maximum** ;*
- *Le formulaire de candidature ([à télécharger](#)) **dûment rempli**, au format Excel ;*
- *Une description du projet de recherche de **quatre pages maximum** ;*
- *Si possible, **une lettre du laboratoire d'accueil** (en France) attestant de la possibilité d'accueillir le candidat lors de son séjour ;*
- *Une lettre de soutien du directeur de thèse sera exigée pour les doctorants.*
- *Une copie du diplôme du doctorat pour les docteurs ou un certificat de scolarité pour les doctorants.*

*Le candidat fera parvenir son dossier par voie électronique à l'adresse suivante : andremandouze.alger-amba@diplomatie.gouv.fr avant le **30 avril 2024 à minuit**.*

Les dossiers incomplets et/ou hors-sujet seront considérés comme irrecevables.

Les personnes suivantes sont inéligibles :

- *Détention de la nationalité française (simple ou double)*
- *Doctorants inscrits dans une université française*
- *Obtention d'une autre bourse française (Ambassade, université...)*

Sélection des candidats

- *La sélection sera réalisée par un jury international d'experts composé d'universitaires et de chercheurs ;*
- *L'arbitrage final aura lieu fin mai 2024 ;*
- *Les candidats seront informés individuellement du résultat de leur candidature ;*
- *La bourse doit être consommée jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard.*

Prestations liées à la bourse André MANDOUZE

Les lauréats bénéficieront des conditions suivantes :

- *La gratuité du visa (frais consulaires) à l'exception des frais de l'opérateur VFS/TLS*
- *La prise en charge du voyage aller-retour Algérie-France*
- *La couverture assurance maladie et responsabilité civile durant le séjour*
- *Une allocation de 1704 € nets par mois pour une bourse de niveau 1 : doctorants et docteurs ayant soutenu leur thèse il y a moins de 5 ans*
- *Une allocation de 2055 € nets par mois pour une bourse de niveau 2 : enseignants-chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis plus de 5 ans*

***André MANDOUZE (1916-2006)** est un universitaire français, ancien élève de l'École Normale Supérieure, dont la vie a été façonnée par la résistance, d'abord en France contre le régime de Vichy et ensuite en Algérie par son soutien à l'indépendance algérienne et notamment au comité Maurice Audin. Il fut le premier recteur de l'université d'Alger juste après l'indépendance. Homme engagé et fin connaisseur de Saint Augustin, il a toujours cherché à établir des passerelles entre l'Algérie et la France.